

Swisscom et Salt concluent un partenariat relatif à la fibre optique

Depuis plus de dix ans, Swisscom construit des réseaux à fibre optique «Fiber to the Home» (FTTH) ultra-modernes, souvent en commun avec des entreprises de distribution d'électricité, dans le cadre de coopérations dans le domaine de la fibre optique selon le principe des réseaux ouverts. Swisscom poursuit sur la voie fructueuse de la coopération et conclut avec Salt un partenariat fibre optique. Celui-ci permet de mutualiser les investissements, d'utiliser de façon optimale les capacités réseau existantes et d'augmenter encore la diversité des offres.

Swisscom modernise en permanence son réseau grâce à de nouvelles technologies afin de mettre à disposition des services numériques d'excellente qualité et permettre ainsi à la Suisse de conserver son avantage concurrentiel. Avec les premiers projets FTTH réalisés dans des villes suisses, les fondations ont été posées en 2008. Depuis, Swisscom a investi au total près de 4,4 milliards dans différentes technologies de fibre optique. Avec la stratégie de réseau actuelle de Swisscom, la couverture FTTH sera étendue à environ 60% d'ici fin 2025.

Partenariat fibre optique avec Salt – une confirmation du succès des modèles de collaboration

Avec un partenariat fibre optique sur le long terme dans le cadre de la stratégie de réseau 2025 de Swisscom, Swisscom et Salt confirment le succès du modèle de collaboration entre acteurs de la branche, basé sur le principe des réseaux ouverts. La collaboration apporte une contribution importante au déploiement des technologies les plus modernes en Suisse. Les investissements sont mutualisés et les capacités réseau utilisées de façon optimale. La société et l'économie profitent de plus d'innovation et d'une plus grande diversité de l'offre.

Le partenariat en détail

Le partenariat fibre optique est basé sur une relation d'affaires existante entre les deux entreprises : pour les offres destinées aux clients privés, Salt utilise depuis plusieurs années déjà un accès physique de couche 1 aux fibres optiques de Swisscom dans l'architecture point à point. Dans le cadre du partenariat fibre optique, Salt investit dans un droit d'utilisation sur le long terme

concernant les raccordements à fibre optique de Swisscom et participe ainsi aux investissements élevés dans les réseaux et aux risques commerciaux associés. L'entreprise dispose désormais aussi dans des réseaux à fibre optique FTTH en architecture point à multipoint, qui ont été construits par Swisscom depuis 2020 et qu'elle développera encore jusqu'en 2025, de son propre accès physique de couche 1 sur lequel elle peut proposer et exploiter ses propres services. Swisscom continuera d'assumer la responsabilité générale pour la planification, l'extension ainsi que l'entretien du réseau et reste propriétaire de l'infrastructure.

Réseaux ouverts et accès pour des concurrents

Swisscom et Salt sont à tout moment libres de collaborer avec d'autres partenaires. Le partenariat fibre optique n'accorde aucune exclusivité aux parties. Swisscom offre en outre à chaque concurrent un accès non discriminatoire au réseau à des conditions attrayantes – avec la meilleure technologie et la puissance maximale disponible. Ainsi, les fournisseurs ne disposant pas de leur propre réseau ont toujours accès à la bande passante maximale disponible. Swisscom reste ouverte à d'autres projets de collaboration – que ce soit sous la forme d'un partenariat relatif à la fibre optique comme avec Salt, de coopérations FTTH au niveau local ou d'autres formes d'accès au réseau (Wholesale).

Christoph Aeschlimann, CTIO de Swisscom, salue cette démarche: «Le partenariat fibre avec Salt s'appuie sur une stratégie éprouvée, que Swisscom applique depuis plus de dix ans avec des coopérations et des partenariats. Il montre qu'il est possible de trouver des solutions pour une utilisation optimale du réseau de Swisscom par des concurrents, indépendamment de la technologie. La mutualisation des investissements profite finalement à toute la Suisse, ce qui se traduit par une excellente couverture à large bande à l'échelle internationale.»

Coopération fructueuse dans l'expansion de la fibre optique depuis le début

En 2009, Swisscom a conclu les premières coopérations avec des entreprises de distribution d'électricité. Dès 2015, un million de ménages étaient raccordés au réseau FTTH. La même année, Swisscom a commencé à déployer les technologies novatrices «Fiber to the Street» (FTTS) dans toutes les communes suisses. Celle-ci se poursuivra jusqu'à fin 2021. Swisscom a ainsi posé les jalons pour l'extension ultérieure du réseau FTTH.

Stratégie de réseau 2025 – des performances sensiblement accrues

Début 2020, Swisscom a lancé la stratégie de réseau 2025: la couverture réseau FTTH doit être doublée d'ici à 2025, passant ainsi d'un tiers à environ deux tiers de la population et à quelque trois millions de raccordements. D'ici là, environ 60% des logements et des commerces pourront utiliser une bande passante jusqu'à 10 Gbit/s. Ce sont notamment les régions rurales et les fournisseurs alternatifs qui profiteront de cette offensive en matière d'extension du réseau. Par ailleurs, la modernisation du réseau FTTS existant se poursuit, et d'ici fin 2025, 30 à 40% de logements et commerces supplémentaires disposeront de bandes passantes de 300 à 500 Mbit/s. A l'instar des années passées, Swisscom investit en permanence et de façon soutenue dans ses réseaux et dans l'informatique – avec CHF 1,6 milliard environ pour la seule année 2020.

Glossaire:

FTTH	Fiber to the Home – les câbles à fibre optique sont tirés jusque dans le logement ou le local commercial.
FTTS	Fiber to the Street - les câbles à fibre optique sont tirés jusqu'au répartiteur de rue (env. 200 m avant le bâtiment) et le signal transite depuis là vers des câbles cuivre existants.
FTTH Point-to-Multipoint (P2MP)	Dans l'architecture point à multipoint, plusieurs clients se partagent un câble d'alimentation à fibre optique entre le central et le répartiteur dans la chaussée. Dans ce dernier, le signal optique est réparti au moyen d'un «splitter» sur plusieurs fibres qui conduisent aux raccordements des clients.
Accès couche 3 dans des réseaux P2MP	Les concurrents qui ne souhaitent raccorder que des clients individuels obtiennent un accès virtuel (couche 3) à ces derniers.
Accès couche 1 dans des réseaux P2MP sur l'exemple d'un	Salt obtient un droit d'utilisation à long terme des câbles à fibre optique dans l'architecture point à multipoint depuis le central de Swisscom (couche 1) et dispose ainsi d'un accès à tous les clients raccordés. Salt amène le câble d'alimentation à fibre optique physique sur sa propre infrastructure, qui sera installée dans le central de Swisscom.



swisscom

**Communiqué de
presse**

partenariat fibre optique	
FTTH Point-to- Point (P2P)	Dans l'architecture point à point, chaque raccordement client dispose de sa propre liaison fibre optique sans interruption jusqu'au central de Swisscom. Un accès physique à la fibre optique pour les concurrents dans le central Swisscom (accès couche 1) est possible, le concurrent amène la fibre optique physique d'un client donné sur sa propre infrastructure.

Berne, le 29 avril 2021